

Le CAES a réservé **10 places minimum et maximum** sur
Le Spectacle de Disney sur Glace sur différents sites à différentes dates

**SI LES 10 PLACES DISPONIBLES SUR CHACUN DES SITES NE SONT PAS
UTILISEES, LA MANIFESTATION N'AURA PAS LIEU.**

LYON : le samedi 11 Janvier 2020 à 14 heures
LILLE : le samedi 30 Novembre 2019 à 14 heures
PARIS : le samedi 14 Décembre 2019 à 14 heures
MONTPELLIER : le mercredi 22 Janvier 2020 à 14 heures
NANTES : le samedi 7 Décembre 2019 à 14 heures
AMNEVILLES : le mardi 11 février 2020 à 19 heures



Un spectacle féerique inoubliable !

Prenez part à la fête en famille « **La Magie Eternelle** »

Entrez dans un monde d'aventures avec Disney sur Glace ;
Revivez la magie de **la Reine des Neiges** avec **Anna, Elsa, et Olaf**
Chantez sur plus de 30 chansons de **Toy Story, Le Monde de Nemo, Le Roi Lion**
La Belle et la Bête, Aladin

Le spectacle familial incontournable des fêtes de fin d'année

Ce voyage au cœur des histoires féeriques Disney vous emportera si loin
que vous ne voudrez plus rentrer chez vous !

Cette sortie vous intéresse ?
Alors, n'hésitez pas à vous inscrire impérativement
avant le 5 Août 2019

Merci de joindre avec l'inscription une
enveloppe timbrée à 0,95 € à votre adresse.
Les billets vous seront adressés par courrier.



Bulletin d'inscription au Spectacle « **LA MAGIE ETERNELLE** »

A adresser avant le 5 Août 2019

Mme GRIS Annie – 18, Rue Bréart de Boisanges
80300 OVILLERS – Tél : 06 .34.17.78.12

TARIF ADHERENTS (agents actifs, retraités, conjoints, enfants d'agent)

Enfants de + de 14 ans et Adultes (**Paris**) 25,50 € x participants =

Enfants de + de 14 ans et Adultes (**Montpellier – Nantes – Lille – Lyon**)
23,25 € x participants =

Enfants de + de 14 ans et Adultes (**Amnévilles**) 17,25 € x participants =

Enfants d'agent de moins de 14 ans = gratuit x participants =

Invités :

Paris 34,00 € - Montpellier – Nantes – Lille et Lyon : 31,00 € - Amnévilles : 23,00 €

Précisez la date et le lieu qui vous intéressent ainsi que le nombre de personnes
Ci-joint un chèque global de € à l'ordre du CAES.

Pour le maintien de la manifestation, toute place retenue
constitue un engagement ferme et définitif sans
remboursement sauf remplacement par une autre personne.

Nom – prénom :

Mon téléphone :

Date et Signature



BULLETIN D'ADHESION AU CAES

(pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019)

NOM * : Prénom * : Date de naissance * :

Affectation * : Département * :

Région * :

Adresse personnelle * :

Tél. * :

Tél. portable * :

e-mail personnel * :

Actif **

e-mail professionnel* :

Retraité **

DPCSR**

IPCSR**

ADMINISTRATIF**

DPCSR Stagiaire**

IPCSR Stagiaire**

Ayants droit : (conjoint, enfant(s) de l'adhérent(e) :

Nom *	Prénom *	Date de naissance *

Cotisation * : 30 € ou 30 € + 3 € après le 01/04/2019

N'oubliez pas de joindre un bulletin de salaire et les justificatifs éventuels pour les ayants droit. Si vous avez déjà fourni ces documents, il est inutile de les retourner avec votre adhésion.

LE BENEFICE DES PRESTATIONS NE SERA EFFECTIF QUE SI TOUS LES DOCUMENTS REQUIS SONT JOINTS

